

Avis sur une réorientation entre m1 et M2

Par **APDG**, le **26/02/2021** à **14:11**

Bonjour le monde,

étant actuellement en M1 de droit pénal international, je me pose des questions sur une possible réorientation en M2 pour me concentrer sur un domaine plus interne.

Est-ce possible de changer de parcours entre le M1 et le M2 ? Si oui, quelle est la procédure ?

Est-ce que ça peut avoir une conséquence négative sur un dossier ?

Merci d'avance.

Par **.**, le **26/02/2021** à **16:55**

Il est tout à fait possible de changer de M2 par rapport à son M1.

Je suis en M2 de droit européen alors que j'ai fait un M1 droit public.

Disons qu'il faut par contre avoir une sorte de logique dans sa réorientation, il ne me semble pas impossible de passer du droit pénal international à du droit pénal interne en M2 par exemple il suffit de viser les Master en lien avec ce sujet en candidature de Master 2.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **28/02/2021** à **19:09**

Bonjour, il est en effet tout à fait possible de se réorienter, et cela arrive d'ailleurs assez souvent, enfin, arrivait, maintenant avec la sélection décalée au M1 et non au M2 il y a peu de chance que l'étudiant ne suive pas le parcours M1/M2 de sa spécialité.

Avant cette année, avec la sélection M1/M2, il était courant que des étudiants se voient refuser leurs vœux 1er et changeaient donc de spécialité.